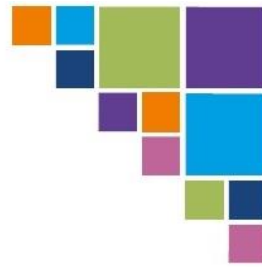


ENSEMBLE

réveillons Fontenay



Vœu proposé par le groupe Ensemble, réveillons Fontenay !

Pour que, dans le cadre de la concertation publique sur le prolongement de la ligne 1, la station dite « intermédiaire » soit implantée sur le territoire de Fontenay-sous-Bois

A la suite des études faisabilité menées sur le projet de prolongement de la ligne 1 du Métro qui ont été validées par son conseil en date du 11 décembre 2013, le STIF a saisi la commission nationale du débat public (CNDP) sur l'opportunité d'organiser un débat public pour ce projet majeur dont le coût estimé est de l'ordre de 900 M€ (soit supérieur à 300M€, article 121-9 du code de l'environnement). Dans ses décisions en date du 4 juin et du 2 juillet 2014, la CNDP s'est prononcée en faveur de l'organisation d'une concertation à engager sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP. Madame Claude Brévan a été nommée garante de la concertation sur le prolongement du Métro ligne 1 à Val de Fontenay, le 2 juillet 2014.

A l'occasion de la concertation publique organisée du 10 novembre 2014 au 10 janvier 2015 sur le prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à Val-de-Fontenay, chacune et chacun sont invités à exprimer son avis sur les différents projets proposés. En effet trois projets de tracés sont proposés ainsi que trois nouvelles stations : l'une aux Rigollots, une autre à Val-de-Fontenay et une troisième, dite « intermédiaire » qui serait localisée soit sur le territoire de Montreuil, soit sur le territoire de Fontenay-sous-Bois.

- Considérant que cette concertation publique est un moment de démocratie à laquelle l'ensemble du conseil municipal se doit de participer.
- Considérant que le prolongement de cette ligne n°1 du métro constitue une opportunité majeure d'améliorer les conditions de déplacements pour tous les habitants de notre ville.
- Considérant que le projet, comme l'a d'ailleurs rappelé Madame la garante, peut toujours évoluer tant que la déclaration d'utilité publique n'a pas été prononcée.
- Considérant que le déficit de solutions de dessertes en transports en commun sur la ligne de crête de notre ville apparaît comme un inconvénient majeur non seulement pour les habitants mais aussi pour les usagers des nombreux services publics implantés dans cette partie du territoire ainsi que pour le développement économique.
- Considérant le levier que pourrait constituer l'implantation d'une station de métro dans ce quartier stratégique à l'interface de plusieurs quartiers de notre ville (Hôtel de ville, La Redoute, Le Plateau, Victor Hugo,...) et au sein duquel un projet de dynamisation est nécessaire et envisagé (îlot Michelet).

Le conseil municipal, dans sa séance du jeudi 18 décembre 2014, émet **le vœu que la station dite « intermédiaire » soit implantée sur le territoire de Fontenay-sous-Bois et de préférence à proximité de sa ligne de crête.** Que ce vœu soit versé à la concertation publique qui se conclut par la rédaction d'un bilan qui tiendra compte des échanges et des avis exprimés durant cette phase.